

Enseignement immersif de la langue anglaise

SOMMAIRE

1. Le multilinguisme : une nécessité au XXI^{ème} siècle
2. L'immersion : qu'est-ce que c'est ?
3. Le soutien en langue maternelle
4. Les fondements scientifiques de l'enseignement immersif
5. À qui est destiné cet enseignement ?
6. Les avantages de l'immersion
7. Notre choix : pourquoi l'anglais ?
8. Organisation et aspects pratiques

1. Le multilinguisme : une nécessité au XXI^{ème} siècle

En ce début de siècle, chacun de nous devrait connaître une ou, de préférence, plusieurs langues étrangères ; C'est là une affirmation qui n'est plus à démontrer. Qu'il s'agisse d'obtenir un emploi à quelque niveau que ce soit, de rechercher, comprendre ou diffuser la documentation relative à une technologie de pointe, de voyager pour le compte de notre entreprise, d'acheter ou de vendre nos produits ou notre savoir-faire, d'organiser nos vacances et de nous divertir, nous sommes de plus en plus amenés à communiquer oralement et par écrit dans une langue étrangère.

La communautarisation croissante de notre pays, l'élargissement et l'intégration européenne, la mondialisation des échanges rendent chaque jour cette nécessité plus évidente et plus contraignante. Cette situation a évidemment des implications profondes en ce qui concerne le type d'éducation que nous souhaitons offrir à nos enfants afin de les préparer à affronter l'avenir avec quelque chance de succès. C'est dans ce but que nous avons décidé de mettre en route un programme d'apprentissage de l'anglais par immersion.

2. L'immersion : Qu'est-ce que c'est ?

C'est le professeur Jean PETIT, psycholinguiste, qui nous rappelle que les familles patriciennes de la Rome antique savaient comment faire de leurs enfants de parfaits bilingues grec-latin : elles les confiaient dès leur naissance à une nourrice grecque qui s'entretenait avec eux dans cette langue. Lorsqu'ils étaient ensuite remis à leur précepteur, à l'âge de huit ans, ils avaient donc acquis le latin et le grec par voie naturelle.

Transposée dans le contexte scolaire public et contemporain, la démarche consiste essentiellement à plonger les apprenants dans un bain de langue, c'est-à-dire à dispenser toutes les matières du programme dans la langue étrangère choisie – ou langue « cible » - en ayant recours aux services d'un enseignant qui est un locuteur natif de cette langue ou qui en a une connaissance équivalente. Pour que l'apprenant soit non seulement plongé dans ce bain mais qu'il en soit vraiment imprégné, un certain nombre de conditions doivent être respectées. Il est donc indispensable que :

- a. Le contact avec la langue cible soit quantitativement important puisque quelques heures par semaine ne suffisent pas pour obtenir l'effet recherché.

- b. La langue cible soit le véhicule exclusif de la communication entre enseignants et apprenants et, le plus rapidement possible, entre apprenants eux-mêmes.
- c. Les matières du programme soient enseignées dans la langue cible : celle-ci n'est donc plus une matière comme une autre mais un outil de communication.

3. Le soutien en langue maternelle

Parallèlement à ces conditions concernant la langue cible, il est indispensable qu'un soutien dans la langue maternelle soit apporté aux enfants par un enseignant locuteur natif de cette langue maternelle et différent de l'enseignant de la langue cible. Ce soutien correspond à une des missions essentielles de l'école publique, à savoir **contrôler, développer et enrichir les compétences des enfants dans leur langue maternelle**, tâche qui ne peut être abandonnée aux seuls parents. L'enseignement de soutien en langue maternelle doit être mené de manière à éviter chez les élèves suivant le programme d'immersion un déficit quelconque en langue maternelle et à leur permettre de se présenter avec succès aux examens de fin d'études primaires. Afin de favoriser l'implantation de la langue étrangère, le nombre d'heures de français est, au début peu important. Il ira croissant au fur et à mesure que les élèves progresseront dans leur maîtrise de la langue cible.

4. Les fondements scientifiques de l'enseignement immersif

Nous reconnaissons volontiers que, lorsqu'elles sont utilisées dans de bonnes conditions par des enseignants dynamiques s'adressant à des élèves motivés, les méthodes souvent appelées « traditionnelles » peuvent donner d'excellents résultats. Comme nous les suggérons plus haut, les méthodes immersives se distinguent des précédentes sur au moins trois points : la précocité de l'entreprise, le caractère intensif de la pédagogie et l'utilisation de la langue cible non comme matière de cours mais comme véhicule d'enseignement. Pour être plus explicites, nous pouvons dire que la pédagogie immersive a établi ses fondements sur les observations suivantes faites notamment par des neurolinguistes, psycholinguistes et didacticiens :

- a. Comme le souligne Claude HAGEGE, professeur au Collège de France, le tout jeune enfant est naturellement doté de capacités d'acquisition langagière exceptionnelles sur le plan de la phonétique (sons), de la morphologie (formation des mots, variation de leur forme à l'intérieur de la phrase) et de la syntaxe (règles qui président à la construction des phrases). En ce qui concerne par exemple la phonétique, aspect particulièrement sensible de la maîtrise de la langue orale, l'enfant possède une capacité inégalable de distinguer et d'imiter des sons de nature et de caractéristiques différentes, mais cette capacité connaît une perte rapide si elle n'est pas rapidement sollicitée. En d'autres termes, l'enfant devient de moins en moins sensible à des oppositions sonores qu'il n'entend pas dans son milieu pour la bonne raison que sa langue maternelle ne les utilise pas. Il s'agit donc d'utiliser cette capacité au moment où elle est la plus vivace.
- b. Il est nécessaire de recourir à une exposition intense à la langue cible pour activer les stratégies naturelles d'acquisition, qui sont de type perceptuel (repérage des éléments les plus saillants et les plus fréquents) et ne peuvent être déclenchées par des dosages homéopathiques.

- c. Le cerveau humain, et plus particulièrement le cerveau des enfants, ne s'approprie une langue de façon optimale qu'en se livrant à toutes sortes d'activités dans cette langue et notamment en l'utilisant comme moyen d'acquisition des connaissances.

5. À qui est destiné cet enseignement ?

Tous les spécialistes s'accordent à reconnaître qu'il est essentiel pour une acquisition correcte de la langue étrangère dans un contexte d'immersion, que l'enfant possède, comme cela commence à être le cas vers cinq ou six ans, une bonne compétence dans sa langue maternelle. Tous les enfants de cet âge ne sont pas forcément aptes à apprendre une langue étrangère. Soumettre à ce type d'enseignement des enfants ayant des difficultés à prononcer certaines lettres, un quotient intellectuel faible ou simplement n'ayant pas acquis en français le vocabulaire et les structures de base risquerait de les mettre dans une situation qui nuirait à leur développement intellectuel et psychologique.

C'est pourquoi un test rigoureux et fouillé sera effectué avant l'inscription afin de s'assurer que les candidats ont bien une connaissance suffisante du français, ne sont pas porteurs d'un ou plusieurs handicaps et sont désireux de choisir cette voie.

Nous devons cependant insister sur le fait qu'il ne s'agit pas ici de sélectionner des enfants plus doués. Une classe équilibrée comporte des élèves moyens, forts et plus faibles. Cela reste vrai dans l'immersion comme ailleurs. On ne peut donc reprocher à l'enseignement immersif d'être élitiste. L'expérience prouve par ailleurs que les enfants qui le fréquentent proviennent de milieux socialement et culturellement très divers.

6. Les avantages de l'immersion

Le Canada, pionnier dans ce domaine, a réalisé des évaluations répétées et comparé les résultats des élèves formés en immersion avec ceux d'élèves ayant suivi des filières traditionnelles. Il en ressort que les élèves formés par immersion sont non seulement bilingues, mais possèdent souvent une maîtrise de leur langue maternelle supérieure à celle des sujets monolingues. Cela s'explique par le travail de comparaison inter linguistique inconscient et conscient qu'ils effectuent en permanence par suite de leur bilinguisme.

La stimulation intellectuelle générale produite par l'utilisation régulière des deux langues rend ces élèves également supérieurs aux monolingues dans le domaine de l'abstraction, de la souplesse conceptuelle et de la capacité à résoudre les problèmes. On constate enfin que ces enfants acquièrent une troisième ou une quatrième langue avec plus de facilité, même au-delà de la période sensible. Portant l'altérité en eux, ces enfants bilingues ont enfin, envers d'autres langues et d'autres cultures, une attitude d'ouverture qui est à l'opposé de la xénophobie : sur le plan éducatif, c'est là un atout de poids.

7. Notre choix : Pourquoi l'anglais ?

Notre but n'est pas de créer une école de langues mais de lancer un programme cohérent d'immersion linguistique dans une langue étrangère, programme débutant en troisième gardienne et se prolongeant tout au long du cycle primaire. Nous sommes conscients de l'importance et de l'intérêt,

aussi bien au niveau fédéral que dans le contexte Eurégio, du néerlandais et de l'allemand, et le choix que nous avons été amenés à faire n'est en aucune façon l'expression d'une attitude négative à l'égard de ces deux langues nationales. Après mûre réflexion, nous avons opté pour l'anglais pour les raisons qui suivent.

Au cours du XX^{ème} siècle, l'anglais a acquis le statut de langue véhiculaire mondiale : il est devenu, pour notre village planétaire, ce qu'était le latin au Moyen Age dans le monde méditerranéen. Il est difficile de savoir combien de personnes exactement parlent cette langue, mais si l'on additionne ceux qui l'utilisent comme langue maternelle (Royaume-Uni, Irlande, Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.), ceux pour qui il est une langue seconde ou a un statut de langue officielle (Inde, Nigeria), et ceux qui l'ont appris comme première langue étrangère, on arrive à un chiffre qui avoisine ou dépasse même le milliard de locuteurs. L'anglais est utilisé à l'échelle planétaire dans le commerce, l'industrie, les arts (théâtre, musique, cinéma), le tourisme, la publicité et par tous les organismes internationaux. On estime qu'il est le vecteur langagier de 75% des communications internationales écrites, de 80% des informations contenues dans les ordinateurs du monde entier et de 90% des échanges faits sur Internet. Argument non-négligeable lorsque l'on envisage le problème sous l'angle de la motivation, l'anglais a la cote auprès des jeunes : c'est la langue de la chanson moderne, des chanteurs et groupes à la mode (quelle que soit leur origine ethnique) et des CD, CD-ROM et autres DVD & BlueRay sur lesquels sont enregistrées leurs productions. C'est aussi la langue la plus utilisée dans les échanges épistolaires faits via Internet et les "réseaux sociaux" dont les adolescents raffolent.

Dés que ces jeunes entreprennent des études secondaires ou supérieures, techniques ou universitaires, l'anglais se révèle être le passe-partout qui leur ouvre les portes d'une bibliothèque mondiale d'une richesse insondable. C'est la langue de la technologie, du savoir de pointe, des revues scientifiques de renom. Que l'on fasse des études de médecine, d'ingénierie industrielle ou financière, de droit ou de psychologie, une maîtrise approfondie de cette langue est devenue un pré requis. Ajoutons que l'anglais possède une littérature des plus riches au monde dans laquelle se sont illustrés des auteurs non seulement britanniques, irlandais ou américains mais aussi australiens, africains ou caribéens. Parallèlement à cet intérêt marqué que les jeunes, de nombreux parents, informés de nos projets et conscients de l'importance que revêtirait cette maîtrise linguistique dans la future vie professionnelle de leurs enfants, nous ont également fait savoir que c'était à l'anglais qu'allaient leurs suffrages.

En résumé, on peut donc dire que l'anglais est un des outils de communication les plus utilisés en ce 21^{ème} siècle. Opter pour son apprentissage, c'est non seulement se ménager pour l'avenir un accès direct au savoir et à la culture planétaires, mais c'est aussi se prononcer pour une plus grande ouverture aux autres : c'est finalement se préparer à devenir un authentique citoyen du monde.

8. Organisation et aspects pratiques

Le Collège communal de la commune de Neupré a décidé d'ouvrir dès septembre 2003 une classe en immersion anglais dans l'implantation de Rotheux. Cet enseignement a débuté en 3^{ème} maternelle avec les enfants nés en 1998.

Deux enseignantes, une anglophone et une francophone dispensent les cours dans leur langue maternelle :
50% d'anglais,
50% de français.

La répartition des matières et l'horaire sont établis en concertation avec les enseignantes, la direction et l'inspection.

L'enseignante anglophone parle uniquement l'anglais avec les enfants. L'enfant sera ainsi en contact avec la langue (sons, intonations, rythme...) et avec la culture (chants, jeux, traditions,...)

Le projet s'est poursuivi en primaire à partir de septembre 2004. Les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} années primaires reçoivent 21 périodes de cours en anglais, 7 périodes de français se répartissant entre les cours philosophiques (2 périodes), les cours de gymnastique et de natation (2 périodes) et enfin le cours de français à proprement parler (3 périodes).

En 3^{ème} année primaire : 18 périodes en anglais, 6 périodes consacrées à l'étude du français + 2 périodes de cours philosophiques en français et 2 périodes d'éducation physique en français également.

En 4^{ème} année primaire : 12 périodes en anglais, 12 périodes en français + 2 périodes de cours philosophiques en français et 2 périodes d'éducation physique en français également.

A partir de septembre 2008, les « pionniers » se trouvent en 5^{ème} année primaire. 12 périodes sont données en anglais et 16 périodes sont consacrées au français (dont 2 périodes de cours philosophiques et 2 périodes de cours d'éducation physique).

En 6^{ème} année primaire : exactement la même organisation qu'en 5^{ème} année primaire.